

4^{TA} SESSIONE STRASURDINARIA DI U 2025
24 È 25 DI LUGLIU DI U 2025

4^{ÈME} SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2025
24 ET 25 JUILLET 2025

N° 2025/E4/042

**Question orale déposée par M Jean-Martin MONDOLONI
au nom du groupe « Un Soffiu Novu »**

**OBJET : INFRASTRUCTURES DE GESTION DES DECHETS DANS LE CADRE
DE LA MISE EN ŒUVRE DU PTPGD**

Monsieur le Président de l'Office de l'Environnement,

Lors de la réunion de la CCES (Commission de Consultation d'Évaluation et de Suivi) du Plan Territorial de Prévention et de Gestion des Déchets du 10 juillet dernier à Bastia, vous avez officialisé le soutien de l'exécutif territorial au CTV de Monte.

Dans le sillage des prescriptions du plan, l'OEC a présenté l'étude relative à la mise en place d'une filière de transformation des CSR issus de Monte dans le cadre d'une SPL (société publique locale) au capital très majoritairement détenu par la Collectivité de Corse et dont la mise en place concomitante au démarrage du CTV de Monte permettrait de réduire significativement leurs coûts de production.

Vous avez également demandé à être associé au comité de pilotage du CTV du grand Ajaccio, ce à quoi les élus du SYVADEC et de la CAPA présents se sont engagés.

L'implantation de 2 CTV près des agglomérations qui génèrent le plus de déchets relève du bon sens. Faire obstacle, pour quelque raison que ce soit, au CTV du grand Ajaccio reviendrait à priver tout un territoire d'un exutoire et en condamnerait un autre, le Valinco, à continuer à enfouir les déchets non triés, le tout dans un contexte de flambée de la fiscalité et de surcoûts insoutenables pour les intercommunalités.

En effet, la TGAP dont le coût à la tonne enfouie est de 65 € avant la réfaction de 20 % obtenue par le sénateur Panunzi, se verra majorée dès cette année d'un surcoût de 5 € pour chaque tonne de déchets dépassant l'objectif de réduction de

moitié de l'enfouissement par rapport à 2010. Ce qui représente pour les collectivités un surcoût de plus de 240 000 € par an.

D'un triple point de vue économique, technique et environnemental, les 2 CTV s'imposent. Il ne faut plus tergiverser, ni attendre mais agir.

D'où notre question Monsieur le Président :

Confirmez-vous devant notre assemblée les 3 engagements que vous avez pris devant la CCES du 10 juillet, à savoir votre adhésion sans ambiguïté au CTV de Monte, votre volonté de porter le projet de la construction de l'unité de traitement des CSR qui va avec et votre participation active et constructive au COPIL du CTV du grand Ajaccio ?

Les territoires du Fiumorbu et du Valinco qui ont trop longtemps jouer la solidarité en subissant les désagréments de l'enfouissement des déchets de toute la Corse ainsi que les intercommunalités sont en droit de savoir.

Je vous remercie.